



BOUCICAUT

UN NOUVEL ÉCO-QUARTIER
S'OUVRE À PARIS



La terrasse partagée : un espace pour tous

Cette terrasse, d'une superficie de 150 m² environ, est librement accessible à l'ensemble des locataires par les espaces communs du 5^e étage. C'est un espace ensoleillé, végétalisé et équipé de jeux d'eau, destiné à la détente et à la convivialité. Allez-y admirer la vue de la Tour Eiffel.

Elle concrétise un des objectifs de développement durable, la convivialité et le plaisir de vivre ensemble.

Bienvenue chez vous !

L'immeuble dans lequel vous venez d'emménager est le premier bâtiment de l'Ecoquartier Boucicaut à sortir de terre. Les travaux ont commencé en février 2012 pour vous accueillir à l'automne 2013. Construit par la RIVP et imaginé par le cabinet Michel Guthmann Architecture et Urbanisme, cet immeuble est composé de 57 logements sociaux, d'une résidence sociale de 49 studios, d'un équipement culturel qui ouvrira en février 2014 et d'un niveau de parking en sous-sol.

Ses caractéristiques architecturales

Afin de s'intégrer au mieux dans le quartier, les façades du bâtiment sont recouvertes de deux types de briques, matériau déjà très utilisé dans l'arrondissement. Il s'agit également d'un clin d'oeil aux constructions de l'ancien hôpital. Les façades les plus exposées au soleil, au sud et à l'ouest, sont parées de briques de terre cuite moulées à la main. Les façades les moins exposées sont, elles, habillées de briques réfléchissant la lumière.

Les fenêtres de vos logements ont fait l'objet de toutes les attentions, elles donnent à votre immeuble toute son identité. Elles ont été pensées de manière à faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur. En bois, larges et avec de grands rebords, les fenêtres dites « habitées » laissent entrer la lumière et protègent à la fois du froid et de la chaleur grâce à la présence d'un triple vitrage.





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HONNEUR

► Un bâtiment à la pointe du développement durable

Pour vous offrir un cadre de vie sain et agréable, l'accent a été mis sur les exigences liées au développement durable :

- Des toitures végétalisées, c'est-à-dire des toitures recouvertes de végétaux qui absorberont une partie des eaux de pluie ;
- Des panneaux solaires qui participeront à hauteur de 41 % à la production de l'eau chaude que vous utiliserez,
- L'isolation des murs par l'extérieur (15 cm d'épaisseur) ;
- Des matériaux choisis pour leur faible impact environnemental : linoléum en matériaux renouvelables, 106,5 m³ de bois, moquette certifiée, 44 m² de locaux destinés au tri des déchets ;
- Des dispositifs pour limiter les consommations d'eau à 80 L par jour et par personne ;
- Le raccordement au réseau de chauffage urbain.

► Des mesures en faveur de la biodiversité

Plusieurs nichoirs ont été installés. Deux nichoirs à oiseaux se trouvent sur des poteaux et dans les clôtures végétalisées. Trois nichoirs à pollinisateurs ont été suspendus sur les clôtures végétalisées et trois autres ont été encastrés dans les briques percées de la façade est.

Par ailleurs, un tumulus de pierre dans le jardin offrira un abri aux insectes.

Le choix des essences végétales s'est fait en tenant compte de la biodiversité. Fleurs de prairie (bourrache, lotier corniculé, luzerne...), plantes vivaces (violette, fraisiers des bois, jacinthes...), arbres (cèdre, merisier, myrte de crêpe...) et arbustes orneront les espaces extérieurs, contribuant à faire de votre immeuble un véritable îlot de verdure.

PENSEZ-Y !

Si vous souhaitez stationner sur la voie publique pour réaliser votre emménagement, nous vous invitons à retirer une autorisation de stationnement auprès du :

Commissariat de Police du 15^{ème} arrondissement
34 rue Balard
01 45 78 37 00
Du lundi au vendredi (9h à 20h)



Un lieu culturel au cœur du bâtiment : La maison du court métrage

À l'initiative de la Ville de Paris, de la RIVP, de la SemPariSeine et de l'Agence du court métrage, un pôle dédié au cinéma et au film court sera ouvert début d'année 2014 au sein même du bâtiment. Ce lieu s'articulera autour des différents champs liés au développement cinématographique et audiovisuel : création, démocratisation des savoirs et des pratiques, éducation à l'image, diffusion, sensibilisation des publics, conservation et recensement du patrimoine cinématographique. Moteur de la vie associative du quartier, ce pôle permettra des échanges artistiques et festifs avec les habitants, dont vous faites partie. Des animations seront notamment organisées en lien avec des écoles du 15^{ème} arrondissement.

La résidence sociale

La résidence sociale de votre immeuble est composée de 49 studios indépendants avec kitchenette et salle d'eau. Cette résidence a pour ambition d'offrir un cadre de vie propice à l'autonomie des résidents et à leur confort de vie. Elle permettra d'offrir un équilibre entre logement et vie collective. En effet, plusieurs salles communes sont prévues comprenant notamment une buanderie.